

Accord Atos

crise Covid-19

Cfdt:

GRUPE ATOS

Assurer la sécurité et la santé des salariés

Maintenir l'emploi et les compétences

Limiter les dommages économiques du groupe

Engager la solidarité de toutes les parties

SOLIDARITE

Administrateurs

Salariés

Hauts

Actionnaires

dirigeants

**1391 collègues en chômage partiel avec
100% du salaire net**

#WeAreAtos

www.cfdt-atos.org



Le pourquoi du comment Entre prendre un risque syndical ou prendre le risque que nos 1391 collègues ne perçoivent pas une partie de leur salaire, la **CFDT** a vite fait son choix ! C'est aussi cela la Responsabilité. **Affronter la réalité et trouver les solutions les plus avantageuses pour la majorité, tout en préservant les plus fragiles d'entre nous.** C'est la mission que vous nous avez confiée et que nous assumons avec courage et abnégation.

Tourner le dos aux problèmes, opter pour l'expectative, se réfugier dans des postures dogmatiques, ne rien faire pour que rien ne nous soit reproché, s'en laver les mains, rester dans sa zone de confort. Easy !

Ce n'est pas ce sur quoi nous nous sommes engagés ! Non !

Et si ce qui pourrait être reproché, de surcroît, en période de crise, c'est justement l'immobilisme, l'inaction, le déni et la déresponsabilisation qui les accompagne ? La direction a fait ses choix, la **CFDT** a fait les siens !

6 mois de Chômage Partiel : On ne laissera jamais 1391 collègues sans les 100 % de leur salaire Net. 8 % des effectifs, 1041 salariés se retrouvent en chômage partiel en raison de la fermeture des sites clients, de l'arrêt des missions décidé par ces derniers, de la mise en place des mesures de distanciation sociale dans l'usine d'Angers auxquels il faut ajouter environ 350 collègues en [arrêts maladie « garde d'enfants » qui pourraient basculer en chômage partiel à partir du 1^{er} mai](#) ou encore les malades chroniques. **2^e objectif de l'accord.**
[Lire +](#)

Aucun impact sur l'acquisition des CP, jours RTT / jours de repos, maintien régime frais de santé et prévoyance, acquisition des points de retraite... et des cotisations aux ASC (activités socio-culturelles). **Pas de licenciement** pour tous les salariés en chômage partiel **pendant la période de chômage partiel et les trois mois suivants** sauf faute grave ou inaptitude. [Lire +](#)

À la demande de la **CFDT**, **0 dividende** pour les actionnaires, **-30 % sur les salaires des hauts dirigeants** : Rappelez-vous [la lettre adressée à notre CEO Elie GIRARD par la CFDT](#) début avril. [Ce 21 avril le Conseil d'Administration \(CA\) a pris la décision](#) de ne pas proposer la distribution de dividende à l'AG des actionnaires. En outre le CEO, d'autres membres du Codir et le Président du CA ont décidé de réduire leur rémunération. Pour participer à l'effort nous prendrons 5 jours de congés avant le 15 juin à notre guise. Si jamais le «0 dividende» est invalidé par les actionnaires à l'AG, les congés pris seront automatiquement recrédités. Pourquoi ces congés : [la direction avance comme argument la nécessité de préparer la relance post crise.](#) [Lire +](#)

La Santé et la Sécurité de nos collègues sur site Atos, chez le client ou en télétravail c'est l'objectif **principal de la CFDT dans cet accord**, avec un protocole de déconfinement, un soutien psychologique, corriger les manquements du confinement, préparer le déconfinement. [Lire+](#)

Poursuite du Télétravail exceptionnel: jusqu'au rétablissement de la situation d'avant confinement en fonction de l'opérationnel. À la fin de la crise et au plus tard le 1^{er} septembre 2020, le télétravail avec avenant s'appliquera. [Lire+](#)

Titres restaurant dématérialisés: Si on ne peut plus bénéficier d'une participation RIE on aura un Ticket Restau dématérialisé par jour travaillé ou télétravaillé à partir du 16 mars à la demande de la **CFDT**, au lieu du 1^{er} avril. Il faudra formuler la demande à la RH. Si on dispose d'une compensation repas autre qu'une participation RIE, on en conserve le bénéfice (Ex. : TR habituels ou paniers ou indemnité repas...). [Lire+](#)
[La CFDT a obtenu le déplaçonnement des Tickets, cartes restaurant](#)

IK voiture: du 16 mars au 30 juin 2020, les collègues qui ont choisi d'utiliser leur véhicule personnel pour se rendre sur site Atos ou client bénéficieront du remboursement des IK voiture ou 2 roues selon les barèmes habituels pour tout le trajet A/R. Les collègues qui ne seraient pas couverts par une assurance auto personnelle prenant en compte le trajet domicile - site Atos bénéficieront de l'assurance auto-mission du groupe pendant cette période. [Lire +](#)

Congés pendant la crise: poser et prendre, à notre guise, 5 jours entiers ouvrés de Congés Payés entre le 16 mars 2020 et le 15 juin 2020 en continu ou discontinu: 3 jours ouvrés avant le 15 mai et 2 jours avant le 15 juin, à planifier avant le 7 mai avec le manager selon les impératifs opérationnels, et personnels. A défaut, le manager pourra imposer ces congés avec un délai d'au moins trois jours francs, En cas de difficulté, saisir le HRBP / DRH. Contacter votre RP **CFDT**

Congés entre le 15 juin et le 31 octobre 2020, nous veillerons à prendre à minima 15 jours ouvrés (en continu ou discontinu), à poser avant le 31 mai, tout changement sera à valider par le manager. Lire plus [lire +](#)

Prise au 30 avril 2020 de 50 % RTT/repos alloués, imposé par la direction au titre des ordonnances. **L'accord encadre et balise la procédure** pour le reste autorisé: 10 jours de (RTT acquis, repos, CET compensation) - 50 % déjà pris avant le 30 avril. La direction pourra les imposer si le confinement est prolongé ou en cas de dégradation de la situation économique. Elle ne pourra le faire que durant le dernier quadrimestre après consultation des syndicats. [Lire +](#)

Poursuite des NAO 2020 après la publication des résultats du premier semestre 2020. Les NAO 2021 seront conduites en fin d'année 2020 en parallèle au processus de construction budgétaire. La **CFDT** aurait voulu en plus une mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2021! On fera tout pour l'obtenir, promis! [Lire+](#)

• **Notre travail vous intéresse ?**
Vous voulez vous investir et faire changer les choses ?
Travaillons ensemble et rejoignez-nous !

• La **CFDT** lutte pour obtenir de nouveaux droits !
La **CFDT** fait connaître leurs droits aux salariés pour que tous puissent en profiter !

• **Vous saurez tout sur vos droits chez Atos !**

• <https://www.cfdt-atos.org>
[Linkedin](#) cfdt@atos.net [Twitter](#)